



FORMATION

Formuler avec les fibres alimentaires

Les clés pour les choisir, les caractériser et les mettre en oeuvre

4 mai 2027

au Centre Technique AGIR
Pessac près de Bordeaux

CONTEXTE

Solubles ou insolubles, réglementation, Nutri-Score, texture, analyse, nutrition...

Les fibres alimentaires offrent de nombreuses opportunités, mais posent aussi de **vrais choix techniques en formulation** et vous interrogent parfois en termes de **réglementation** et de dénomination autorisée. Vous souhaitez y voir plus clair pour optimiser vos choix en formulation ?

À travers une approche scientifique et appliquée à l'industrie, cette formation vous donne les **clés pour sélectionner, caractériser et intégrer les fibres** en cohérence avec vos objectifs nutritionnels, technologiques et réglementaires.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- > Classer une fibre alimentaire selon ses propriétés nutritionnelles ou fonctionnelles
- > Choisir des solutions adaptées au cahier des charges produit dans le respect de la réglementation

PUBLIC

Ingénieurs et techniciens des services R&D et laboratoires d'application en agro-alimentaire

MODALITÉS ET ACCÈS À LA FORMATION

contact@agir-crt.com
05 57 96 83 33

PÉDAGOGIE

Formation théorique et démonstrations pratiques

ÉVALUATION

Évaluation écrite en fin de formation : validation des objectifs pédagogiques

DATE

4 mai 2027

PRÉ-REQUIS

Aucun

LIEU

AGIR, 37 avenue Albert Schweitzer - 33600 PESSAC

HORAIRES - DURÉE

09h00 à 12h30
14h00 à 17h30
1 jour soit 7h

**Formation accessible
aux personnes en situation de
handicap. Contactez-nous !**

PROGRAMME

- 1. Benchmark de l'emploi des fibres ajoutées dans les produits alimentaires**
- 2. Classification, réglementation et recommandations officielles**
 - > Définition réglementaire et chimie des fibres
 - > Fibres solubles et insolubles, sources et comportement dans le système digestif
 - > Réglementation : étiquetage, dénominations légales, classification ingrédient/additif, allégations nutritionnelles et de santé
 - > Recommandations des instances publiques
- 3. Rôles technologiques, mise en oeuvre et offre marché**
 - > Rôles technologiques et offre marché
 - > Spécificités de mise en oeuvre des fibres
 - > Méthodologies de caractérisation des fibres
- 4. Ateliers pratiques**
 - > Comprendre une fiche technique de fibre
 - > Boîte à outils : la méthode pour un choix éclairé de fibres alimentaires
 - > Étude de cas concrets
 - > Présentation de projet : alternative aux matières grasses concrètes - démonstration en laboratoire

TARIF PAR PERSONNE

700 € HT

*Date limite d'inscription
15 jours avant
la formation dans la limite des
places disponibles.*

INFORMATIONS & INSCRIPTION

contact@agir-crt.com

05 57 96 83 33

LES + DE LA FORMATION

- > Étude de cas pratiques et de produits du marché
- > Connaissances techniques et scientifiques sur les fonctionnalités des familles de fibres et la caractérisation analytique de leur performance
- > Vous repartez avec une méthodologie et des solutions testées et évaluées objectivement

Merci de compléter ce formulaire pour vous inscrire

☐ Adhérent(s)	Nombre de participant(s) :	Prix par participant : 700€ HT
☐ Non adhérent(s)	Nombre de participant(s) :	
Total adhérent(s) :€ HT		
Total non adhérent(s) :€ HT		

Les participants

Nom :	Prénom :
Organisme / Entreprise :	
Fonction :	Mail :
Nom :	Prénom :
Organisme / Entreprise :	
Fonction :	Mail :
Nom :	Prénom :
Organisme / Entreprise :	
Fonction :	Mail :
Nom :	Prénom :
Organisme / Entreprise :	
Fonction :	Mail :

AGIR est agréé organisme de formation sous le n° d'existence 72 33 03 81 533

Dès facturation, règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre du CRT AGIR
- Par virement bancaire

RIB AGIR

Numéro de TVA Intracommunautaire : **FR09399283621**

Coordonnées bancaires :

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10907	00001	42021122975	33

IBAN : **FR76 1090 7000 0142 0211 2297 533**

ADRESSE SWIFT : **CCBPFRPPBDX** BPSO TALENCE

Merci de cocher la case vous concernant

- ☐ Si votre entreprise finance 100% de la formation, merci de joindre un chèque de€TTC par participant à l'ordre du «CRT AGIR»
- ☐ Si le règlement est pris en charge par votre fond de financement : merci de renseigner les champs suivants

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tel :

N° adhérent : Date d'envoi de la prise en charge :

N° de dossier :

La notification de prise en charge par votre organisme payeur sera remise au CRT AGIR au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

En cas d'annulation des participants dans les 5 jours ouvrés, il vous sera comptabilisé 50% du prix total du stage. En cas d'annulation ou d'abandon en cours de stage, le montant dû sera 100% du coût du stage. AGIR se laisse la possibilité de reporter ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant le début de la formation en cas d'effectif insuffisant.

Bon pour accord

Pour AGIR

Martine CREPIN
Directrice



Pour

Nom :

Date :

Bon pour accord, cachet et signature

Acceptez-vous la dématérialisation des factures ?

☐ OUI

☐ NON

Si oui : adresse mail à laquelle vous recevrez la facture :

Si non : adresse de facturation :

.....
.....